

## LES EFFETS DE LA REVOLUTION SEXUELLE

*S.E. Mons. Jean Laffitte*

Avant d'expliquer ce que l'on entend par les effets de la révolution sexuelle, et de ses effets thème de la communication qui m'est demandée, je voudrais dire dans quel contexte sont faites les observations qui suivent. Elles se situent dans le cadre d'une table ronde intitulée *les dérives de la sexualité aujourd'hui*. Il est nécessaire de faire une prémisse: un tel titre semblerait orienter notre réflexion de façon négative, si nous n'avions entendu dans les interventions précédentes les enseignements et les témoignages sur la beauté de l'amour humain, sur l'exercice de la sexualité dans le cadre d'une relation conjugale, c'est-à-dire un don définitif et réciproque qu'un homme et une femme se font de leur personne au service de la communion et au service de la vie. Il convient dès le départ de garder présent à l'esprit tout ce qui nous a été transmis ce matin hier et avant-hier sur la vocation à l'amour, l'appel à grandir dans la communion, et la vocation de tout homme et toute femme à la sainteté. En effet, ce n'est qu'à cette lumière positive sur la personne, ses aspirations, son corps diversement sexué et les actes qui expriment de la façon la plus intime l'amour d'un homme et d'une femme qui se sont véritablement donnés l'un à l'autre, que l'on peut comprendre ce qui s'est passé depuis un demi siècle dans l'histoire de la pensée et des mœurs humaines et que l'on désigne par l'expression *révolution sexuelle*.

Rappel historique :

On appelle *révolution sexuelle* l'ensemble des changements intervenus dans les sociétés occidentales de la vision de la sexualité et de l'exercice de la sexualité, ainsi que de l'émancipation des mœurs. Au plan théorique, cette révolution est d'abord de nature philosophique, anthropologique, morale et sociale. Au plan des mœurs il s'agit surtout d'un renversement total de l'éthique sexuelle, des habitudes de vie et des appareils législatifs dans de nombreux pays. Sous un angle juridique il est aussi possible parler d'une véritable révolution. L'expression elle-même de *révolution sexuelle* a été inventée dans les années 1920 par Wilhelm Reich et Otto Gross qui ont voulu développer dans une perspective sociologique les résultats des travaux de Freud. Ce dernier est à l'origine d'une science nouvelle qu'on appelle la psychanalyse, dont l'un des acquis montre le lien entre tout comportement humain et la libido. Mais ce que Freud développait dans le cadre d'une thérapie personnelle, certains de ses disciples le développeront dans une perspective sociale.

Le discours sur le sexe, qui avait été jusque là toujours entouré de réserve et de pudeur, et qui s'était limité à la sphère d'un accompagnement thérapeutique, va devenir peu à peu un sujet de discussion publique, suscitant toute une série d'études, d'écrits de toutes sortes, et de revendications politiques. La révolution consiste en ceci qu'un discours sur la sexualité, limité jusque là à son lien à la procréation, va se concentrer désormais sur la sexualité humaine en tant que pur dynamisme physiquement gratifiant, et d'une façon devenue totalement autonome par rapport à la transmission possible de la vie.

Nous avons là une **première clé de compréhension**: le discours sur la sexualité humaine ne va pas demeurer longtemps circonscrit à la description des phénomènes psychoaffectifs et génitaux. En effet, les recherches qui vont se développer par la suite vont concerner la pratique sexuelle en tant que telle ou plus exactement les pratiques sexuelles telles qu'on les rencontre concrètement dans la société humaine. A partir du moment où la sexualité se trouve socialement déconnectée de sa finalité essentielle de transmission de la vie dans le cadre d'une relation stable entre un homme et une femme, on comprend que vont cesser d'être tabou toute considération sur les attitudes sexuelles des hommes et des femmes, quel qu'en soit le caractère éventuellement ab norme. Des sujets jamais évoqués publiquement auparavant vont devenir objets de conversations courantes : la pratique de l'homosexualité masculine ou féminine, la recherche du plaisir maximal dans la relation, la revendication d'une sexualité séparée de tout engagement et responsabilité.

Une deuxième **clé de compréhension** est le fait que ces discours publics banalisent la dimension secrète, pudique et rigoureusement personnelle de l'exercice de la sexualité. En réalité, le passage se fait naturellement du discours « impudique » à la revendication d'une liberté totale dans le comportement sexuel. La *révolution culturelle* devient une *révolution politique*. Ce n'est pas un hasard si les grands théoriciens que furent Reich et Marcuse se sont explicitement référés au matérialisme dialectique de Karl Marx.

**Troisième clef**, la *révolution sexuelle* ne peut alors être limitée au comportement interpersonnel, elle devient une véritable *révolution sociale* dont l'ambition de plus en plus ouvertement déclarée a été la remise en question radicale de tout les fondements de la société civile et religieuse. On le comprend facilement, car le caractère de publicité donné à des thèmes réservés jusque là à la stricte intimité des personnes portait en germe la contestation radicale de l'institution familiale, seul cadre civil où se cantonnait globalement l'exercice de la faculté sexuelle, et la contestation des églises, en tant qu'instances morales porteuses d'un discours éthique et spirituel sur la nécessaire dignité selon elles des actes impliquant l'union profonde de l'homme et de la femme. Cette clef nous aide à comprendre qu'un discours qui banalise l'exercice de la sexualité sous ses formes les plus diverses et contradictoires contribue à un renversement radical de toutes les valeurs

qui ont cimenté pendant des siècles la société des hommes : exclusivité du rapport amoureux entre les époux, vénération de la vie humaine dont la transmission apparaissait toujours comme une bénédiction, amour des enfants, vision des générations futures, respect des générations précédentes, sens de l'histoire personnel et familial, caractère religieux de l'engagement des époux donnant lieu toujours à une célébration liturgique dans toutes les religions et enfin protection de l'intimité des personnes, en particulier des jeunes.

Quatrième clef, la remise en question de la morale de l'Eglise et de la morale des familles présentée caricaturalement comme une morale « petite bourgeoise » selon l'expression marxiste des théoriciens de l'époque, était nécessairement présentée comme une libération du joug d'une éthique judéo-chrétienne et d'une tradition familiale à dominante patriarcale.

Cinquième clef. De façon cohérente la revendication d'une liberté sexuelle totale ainsi que l'émergence d'une morale permissive totalement impensable quelque dizaine d'années auparavant sera accompagnée par le refus de toute norme d'autorité dans n'importe quel domaine : famille, politique, éducation, religion. Seront donc systématiquement et violemment contestés : la figure paternelle au sein de la famille, la figure du gouvernant au sein de la nation, la figure du maître et du professeur au sein du système éducatif, la figure de l'autorité morale et spirituelle des prêtres, des évêques et du magistère de l'Eglise en général. Cette table rase de toutes les colonnes porteuses de la société caractérise le mouvement décrit par l'expression *mai 1968* qui désigne à la fois des événements précis très brefs et très violents et un courant de pensée libertaire dont les questions délicates qui agitent nos sociétés aujourd'hui expriment l'héritage.

Historiquement la période 1930 à 1990 a généré des réformes politiques et sociales qui ont été autant d'étapes symboliques fortes : en 1948 est publié le *Rapport Kinsey* donnant successivement lieu aux études du comportement sexuel de l'homme puis, quelques années plus tard, au comportement sexuel de la femme. Ces études réalisées dans le cadre de l'Université d'Indiana provoquèrent sans doute des remous finiront par s'imposer : elles seront en effet suivies par le *Rapport de Masters et Johnson* en 1966 ; fin des années 50, invention de la pilule contraceptive féminine mise sur le marché en 1960 aux Etats-Unis puis en Europe au cours des années suivantes.

L'ensemble des années 60 furent le théâtre de discussions animées sur la contraception. Comme on le sait la position de l'Eglise date de l'encyclique *Humanae Vitae* publiée le 25 juillet 1968. En 1975, première loi sur la dépénalisation sur l'avortement en France avec la *Loi Veil*. Au début des années 80 développement des procédés de fécondation *in vitro* : il devient désormais possible de provoquer l'existence d'une vie humaine en dehors de toute relation sexuelle entre un homme et une femme.

Dans les années 80, suppression de la différence entre les enfants légitimes et les enfants naturels concernant les droits de succession dans plusieurs pays européens.

Dans les mêmes années, débat public sur l'euthanasie et mesures juridiques visant dans plusieurs pays européens à la légaliser.

En 1998, premier statut juridique des unions de fait.

Enfin dans les années 90 et 2000, développement des applications de la génétique dans une perspective non plus exclusivement thérapeutique mais à finalité eugénique.

Au cours des années 50 et 60, il convient de signaler au plan culturel la disparition progressive de tout critère de censure artistique, en particulier cinématographique. La disparition de toute censure cinématographique n'est que la manifestation la plus spectaculaire de l'abolition de tout filtre dans la culture artistique en général : littérature, peinture et courants musicaux de variété.

On sait aujourd'hui qu'à eu lieu une déconstruction systématique de tous les critères qui inspiraient précédemment la mise en place de filtre éthique dans la représentation des scènes de cinéma (abolition en 1966 du code Hays, développement de spectacle érotique puis extension d'une industrie pornographique).

De ce bref résumé des réformes symboliques qui ont marqué nos sociétés occidentales et qui tendent à s'étendre à l'ensemble des législations dans le monde, il est possible de relever d'autres clefs de compréhension.

Sixième clef : à partir du moment où on sépare dans la sexualité la dimension procréative, on aboutit nécessairement à deux conséquences possibles : le développement d'une sexualité purement hédoniste, totalement privée d'engagement responsable. Les effets deviennent évidents : développement de la sexualité hors mariage (c'est-à-dire hors responsabilité dans le cadre d'une relation stable), disparition de la nécessité de penser la sexualité en lien avec le don de la vie, ce qui entraîne la multiplication des recours à la contraception et la perte progressive du sens de la beauté de la transmission de la vie, une grossesse devient une menace, un rapport devient protégé, ou à risque. Enfin, la possibilité d'une procréation totalement étrangère à une relation sexuelle entraîne la disparition possible du contexte d'amour dans lequel la transmission de la vie s'est faite dans l'histoire des hommes jusqu'à aujourd'hui. En outre, elle ouvre la voie à toute manipulation possible de la vie humaine réduisant aussi l'enfant à la satisfaction d'un désir personnel.

Septième clef. Dans la totalité de ces réformes, à aucun moment n'a été pris en compte comme élément essentiel l'intérêt de l'enfant, de son droit à naître d'une relation stable et aimante de ses parents. La même observation pourrait être faite à l'égard des législations autorisant le divorce. Pour ce cas précis d'ailleurs, il aurait lieu de signaler la disparition du caractère sacré du

mariage, caractère qui était d'ailleurs honoré naturellement dans les législations civiles avant l'apparition du divorce légal.

Huitième clef. Dans le domaine médical, plusieurs comportements sexuels spécifiques ont cessé au début des années 80 d'être présentés comme des pathologies (homosexualité masculine et lesbianisme).

Neuvième clef. Dans le domaine de l'éducation, la sexualité humaine présentée dans les manuels de biologie des écoles secondaires se cantonne strictement à la présentation physiologique de la relation sexuelle, sans aucune mention de sa dimension psychologique, affective ou d'engagement morale. Dans les dernières années on assiste à une présentation des comportements minoritaires sous la forme d'attitudes banales et légitimes. Des comportements autrefois considérés unanimement comme déviants sont présentés comme parfaitement normaux. Dans un grand nombre de systèmes éducatifs européens est enseignée une forme de morale nouvelle caractérisée par l'émergence de valeur d'inspiration relativiste telle la tolérance, sous sa forme idéologique. Apparaissent de nouvelles transgressions civiles : homophobie, discrimination sexuelle, intolérance, etc.

Dixième clef. L'étude chronologique de toutes ces réformes révèle une véritable intention d'imposer une morale nouvelle : on assiste à une pression politique très vive des organisations internationales sur les diverses législations nationales pour imposer de nouveaux critères éthiques. Cela se fait au moyen de la création de nouveaux concepts, comme celui par exemple de *santé reproductive*. Le cas de l'avortement est typique à cet égard, dans les années 75 on parlait de *dépénalisation de l'avortement* ; quelques années plus tard, c'est imposée l'expression *libéralisation de l'avortement* ; plus tard encore, on a parlé de *droit à l'avortement* ; enfin ce « droit » a été explicité : *droit des femmes à disposer de leur corps*. On se rend compte avec cet exemple que les motivations invoquées au début (éviter les avortements clandestins) n'étaient en réalité que des prétextes en vue de s'engager sur la voie de cette réforme révolutionnaire qui consiste à rendre légal le droit des adultes à tuer les enfants dans le sein de leur mère. Observons d'ailleurs que la généralisation du recours à la contraception depuis 40 ans n'a en rien diminué le nombre des avortements.

Onzième clef. Au début des années 80, s'est diffusé le virus du sida. Au départ, cette affection s'est transmise dans des milieux à risque : milieux homosexuels, ou drogués. Pour toute autre maladie sexuellement transmissible (MST) on a toujours recommandé médicalement l'abstention de ces comportements à risque (tuberculose, hépatite C) mais pour le sida, une telle mesure aurait semblé politiquement une condamnation des comportements à risque et par conséquent une remise en question des « acquits » de la *révolution sexuelle*. C'est ainsi que s'est

développé une action prophylactique exclusivement centrée sur la contraception, avec les résultats que l'on sait. Signalons que les trois pays qui ont tenté une autre stratégie fondée sur l'éducation des adolescents et des jeunes à l'abstinence ou la stricte limitation au partenaire unique ont obtenu des résultats spectaculaires en l'espace de deux ou trois ans à peine (Uganda, Zimbabwe, Tanzanie) ; lorsqu'on leur a imposé le retour à une politique de diffusion systématique de contraceptifs, les nouveaux cas d'infection sont malheureusement repartis à la hausse.

Douzième clef. Il est permis de lire dans cette volonté des Etats d'imposer une nouvelle culture et une nouvelle éthique. Le désir d'arriver à une parfaite maîtrise de la vie humaine, en particulier de sa transmission. L'un des motifs souvent avancé est la soit disante surpopulation mondiale qui serait, dit-on, cause de pauvreté, de misère et de maladie. Il faut noter que la crainte d'une surpopulation est en général invoquée surtout dans les pays occidentaux. Or à quelques exceptions près, ce sont précisément les pays qui souffrent d'un mal contraire, un effondrement démographique, accompagnés d'un notable vieillissement de leur population. Au plan économique cela contraint plusieurs d'entre eux à favoriser des flux migratoires pour compenser le manque de mains d'œuvre. Il y a ainsi un paradoxe que les pays qui prétendent maîtriser la population mondiale dans un sens soit incapables de maîtriser leur propre problème dans un autre. Il est hors de doute que la perte du sens de la beauté de la vie que nous avons déjà évoqué commence à poser la question à échéance de deux ou trois générations de la disparition d'un certain nombre de population. La démonstration statistique de cet état de fait exigerait un développement plus long.

Ce bref panorama vous aura certainement semblé très alarmant. Il l'est en effet au plan social, politique et moral. Toutefois je voudrais pas terminer cette communication sur une note dénuée d'espérance. Je crois au contraire que les circonstances actuelles sont pour tous les hommes de bonne volonté et pour les chrétiens en particulier une invitation providentielle à approfondir le sens de tout ce qui est en jeu dans une conception équilibrée saine et sainte de la vie humaine, et de sa transmission par l'exercice de la faculté sexuelle. La richesse de la sexualité dans le dessein de Dieu est à approfondir sans cesse. L'ensemble des interventions que vous avez pu entendre au cours de ces derniers jours vous a montré la vocation de tout homme et toute femme à la communion et par là, à la sanctification. Quand on se trouve à un âge jeune dans le contexte culturel que nous avons dit, il reste toujours une dimension personnelle qu'aucun relativisme éthique et qu'aucune idéologie culturelle ne peuvent atteindre : la liberté personnelle de celui qui veut répondre à cet appel inscrit dans son corps, dans ses désirs, dans ses aspirations, dans sa volonté de transmettre la vie en union avec la personne dont il désire partager l'existence. En ce sens, il n'y a aucune raison pour être pessimiste si on considère ce qui nous a été donné dans une vision de foi. La connaissance

du contexte culturel en question doit nous aider simplement à être lucide, à devenir plus libre en face des sollicitations explicites ou implicites dont est porteuse la société médiatique qui est la notre. En outre cette connaissance nous aide à la prudence, au discernement, à la recherche des amitiés sûres. C'est aujourd'hui plus que jamais le courage humain et spirituel et dans la force de son âme qu'un jeune trouvera les moyens de sa propre liberté appelée à s'épanouir dans le don de soi et dans l'amour. L'amour est toujours une victoire, comment ne pas nous souvenir des paroles que le Pape Jean-Paul II adressées aux jeunes à l'aube de ce troisième millénaire au cours du rassemblement de *Tor Vergata* : « chers jeunes, face à cette noble tâche, vous n'êtes pas seuls. Avec vous, il y a vos familles, vos communautés, vos prêtres et vos éducateurs, il y a aussi tous ceux, et ils sont nombreux, qui, de façon cachée, ne se lassent pas d'aimer le Christ et de croire en lui. Dans la lutte contre le péché, vous n'êtes pas seuls: beaucoup luttent comme vous et triomphent avec la grâce du Seigneur ! ».